27 NOVEMBRE 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2023/11-06 – PARAMÈTRES STRATÉGIQUES POUR L'OCTROI D'UN FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME AU NICARAGUA

Le Conseil d'administration :

1 Prend acte des conclusions de l'évaluation du groupe consultatif technique indépendant (GCTI) portant sur les facteurs favorables à une transformation systémique au Nicaragua, telle qu'elle est présentée dans l'annexe 3 du document BOD/AV/2023/11 DOC 06.

2 Prend acte des conclusions de l'évaluation du Secrétariat (présentée dans l'annexe 2) des paramètres stratégiques du Pacte de partenariat du Nicaragua (indiqués à l'annexe 4).

3 Invite le Nicaragua à présenter une requête de financement pour la transformation du système d'un montant maximal de 4 millions de dollars, sur la base du document FRC/2021/09-01 et conformément aux paramètres stratégiques du soutien du GPE présentés au tableau 1.

Tableau 1. Synthèse des paramètres stratégiques et allocations recommandées par le Secrétariat
(tous les montants sont exprimés en dollars)

a.	Allocation indicative au titre du financement pour la transformation du système	4 000 000[1]
b.	**Allocation totale recommandée par le Secrétariat**	4 000 000
c.	**Facteurs favorables hautement prioritaires et conditions d'accès à l'allocation supplémentaire*** ▪ Aucun. Tous les facteurs favorables ont été jugés moyennement prioritaires.	
d.	**Domaine prioritaire visé par les financements du GPE :** L'apprentissage préscolaire pour renforcer la qualité de l'éducation de la petite enfance (*Educación Inicial*) et en élargir l'accès, en mettant l'accent sur l'égalité de genre.	

1 L'allocation indicative du financement pour la transformation du système en faveur du Nicaragua s'élevait à 5 millions de dollars, dont 1 million de dollars ont été octroyés sous forme de financement accéléré.